

LE JOUR, 1948
02 OCTOBRE 1948

LE TEMPS DES ILLUSIONS

Le fait que le Liban ne peut pas être incorporé raisonnablement à une économie étroitement dirigée, est illustré par l'histoire, par le témoignage, par l'évidence. C'est, par définition, le pays de l'invention quotidienne, de l'occasion saisie au vol, de l'opportunité, du mouvement. La moitié au moins de ses opérations commerciales, il les fait télégraphiquement. Soumettre, en règle générale, son intelligence et sa fertilité d'esprit aux autorisations et aux formalités préalables, c'est ruiner ses moyens d'action et ses chances. A ce peuple qui lutte pour la vie avec cet allant que chacun admire, ce serait lier les bras en soutenant paradoxalement que c'est pour son bien.

Une attitude comme celle-là ressemblerait au premier geste d'un suicide. Et l'erreur économique prendrait vite des proportions démesurées.

Une économie à ce point dirigée suppose une législation terriblement restrictive et des contrôles qui ne peuvent pas tenir dans un pays comme le nôtre ; ni d'ailleurs dans les pays du voisinage immédiat. De commune renommée, ils ne peuvent pas tenir, à cause de la nature des choses, ils ne peuvent pas tenir non plus à cause de l'indiscipline de l'individu et de l'impuissance de l'Etat. L'Etat dans ce domaine est manifestement incapable de se faire obéir. Il est incapable, devant l'ensemble des nécessités, de faire de la majorité de ses agents des hommes irréductibles. Il se trouve contraint de vivre lui-même en marge de ses lois. On pourrait citer des cas éclatants. Enfin, il serait enfantin de nier combien la tentation est grande, dans toute cette partie du monde, de servir des intérêts particuliers contre l'intérêt général.

Le résultat des contraintes ce serait, au profit du commerce irrégulier, au profit de quelques privilégiés, la destruction lente ou rapide, sous prétexte de la protéger, d'une économie qui est un prodige de complexité ; et ce serait la désorganisation apparente ou cachée des moyens d'existence de ce pays.

Que la Syrie, à tort ou à raison, ne veuille pas de certaines marchandises, nous disons, que c'est son droit. Encore faudrait-il faire des marchandises interdites une énumération qui ne signifie pas une régression sociale. Ces marchandises, on pourrait s'arranger utilement pour qu'elles n'aillent pas chez nos voisins, de même que la Syrie a empêché efficacement à plusieurs reprises, l'exportation de certains de ses produits, chez nous. La solution est à portée de la main. De ville à ville, il y a les taxes municipales et l'octroi ; mais qu'on ne vienne pas pour si peu, bouleverser une situation dont l'ébranlement serait directement ou indirectement dommageable pour la Syrie elle-même et, pour le Liban, à brève ou longue échéance, une question de vie et de mort.